Image not found or type unknown

Transfert compétence entre communes et EPCI

Par **CARRAFA**, le **22/01/2009** à **12:54**

Est-il possible lors du transfert d'une compétence à un EPCI, que ce transfert n'ait lieu que sur une partie de son territoire ?
En bref, est-il possible que certains CCAS du territoire de l'intercommunalité transfèrent cette compétence, vu qu'il s'agit d'une compétence sociale tranférée à un CIAS, et que d'autres (ceux qui ont le plus de moyens) gardent la maitrise d'ouvrage de cette compétence ?

Pour info, il s'agit de la gestion d'un service d'aide à domicile (SAD).
merci d'avance des info que vous pourrez m'apporter.
Fabien CARRAFA.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés